



**AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE
POSTE PERMANENT
CONSEILLÈRE RÉGIONALE, CONSEILLER RÉGIONAL
RÉGION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD DU QUÉBEC**

ACCÈS À L'ÉGALITÉ

L'employeur s'engage à veiller au principe d'égalité entre les personnes qui composent son personnel, et à cette fin, encourage la présence des femmes, des personnes issues de la diversité sexuelle, corporelle et de genre, des personnes autochtones, des personnes en situation d'handicap, des personnes issues des minorités visibles dans tous ses emplois.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du directeur général ou de son représentant ou de sa représentante, la personne agissant à titre de conseillère régionale ou de conseiller régional de la FTQ, accomplit diverses tâches reliées à la représentation de la centrale et au soutien technique dans toutes les affaires concernant la centrale et ses syndicats affiliés sur le territoire concerné.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Assurer la liaison entre les affiliés et la FTQ ; faire connaître à la direction de la FTQ les besoins et les problèmes particuliers à la région desservie par la conseillère syndicale régionale ou le conseiller régional ;
- Diffuser aux affiliés les positions de la centrale, ses mots d'ordre, faire connaître et comprendre les politiques de la FTQ ;
- Susciter la formation de comités d'éducation, de soutien aux luttes, de condition féminine, de santé et de sécurité, d'information et de tout autre comité nécessaire à la vie syndicale dans la région ; encadrer les travaux de ces comités ;
- Soutenir la tenue des réunions du Bureau de direction du Conseil et préparer les assemblées et les congrès ;
- Soutenir la coordination du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales et faire la liaison avec l'organisme subventionnaire ;
- Assurer la présence de la FTQ auprès des partenaires et des alliés dans la région et encadrer les militants et les militantes qui siègent sur divers organismes socio-économiques et communautaires de la région ;
- Siéger sur les fonds régionaux et réaliser les bilans sociaux pour les demandes de partenariat des entreprises qui désirent faire affaire avec le Fonds ;
- Jouer le rôle de porte-parole officiel de la centrale dans la région et encadrer celles et ceux qui sont appelés à jouer ce rôle ;
- Coordonner les campagnes provinciales ou régionales que la FTQ organise ou celles auxquelles elle participe ;
- Apporter à l'occasion un soutien technique sur divers dossiers aux affiliés de la région ;
- Susciter l'affiliation maximale aux conseils régionaux et à la FTQ ;
- Organiser, à la demande des affiliés ou de la FTQ : des colloques, mini-congrès, sessions d'étude, assemblées spéciales ;
- Développer des campagnes de recrutement syndical dans la région et, à l'occasion,

soutenir les campagnes de recrutement des affiliés ;

- Aider à susciter la solidarité régionale lors de conflits de nos affiliés ;
- Exécuter toute autre tâche demandée par le secrétaire général ou sa ou son délégué ;

EXIGENCES DU POSTE

Les personnes qui postuleront devront posséder :

- Une formation pertinente à l'emploi ou une expérience adéquate ;
- Une solide expérience et formation syndicale diversifiée ;
- Une connaissance des activités socio-économiques et du travail en coalition ;
- La capacité de s'exprimer aisément de façon verbale et de façon écrite (pour les fins des assemblées, entrevues, rapports, etc.) ;
- La capacité d'adaptation aux divers types de membership de la FTQ : travailleuses et travailleurs d'usines, du secteur public (cols blancs ou cols bleus), travailleuses et travailleurs de la construction, etc. ;
- Une bonne capacité d'organisation et des aptitudes à fonctionner d'une manière autonome et en équipe.

RÉMUNÉRATION ET AFFECTATION

La personne choisie sera affectée à la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit à emploi@ftq.qc.ca en joignant leur curriculum vitae et lettre de présentation d'ici le 15 octobre 2025 inclusivement.

